
Appel à contributions

Journée doctorale 22 novembre 2018 (Paris)

Actualité des recherches sur l'adolescence

**Association française de sociologie
RT15 sociologie de la jeunesse**

L'adolescence est un objet complexe, car construit au carrefour de traditions disciplinaires diverses : d'une approche naturalisante issue des travaux de recherche sur la puberté, le développement ou la psychologie des adolescents, à une approche visant à déconstruire la catégorie en explorant les limites (en pointant notamment l'homogénéisation d'une classe d'âge sur des critères biologiques et sociaux discutables et en explorant la diversité historique et géographique des constructions sociales, culturelles et politiques de l'adolescence, etc.). La sociologie de l'adolescence ne s'est, par ailleurs, constituée qu'il y a seulement une dizaine d'années, étant intégrée jusque-là dans la sociologie de la jeunesse.

Dans le débat public, la notion apparaît sous les traits de la crise, de la déviance et du risque ou d'une mise à l'agenda guidée par des enjeux de santé publique, de sécurité ou de gestion des familles. Elle renvoie plus généralement aux questions de jeunesse. Les travaux récents montrent que l'adolescence est appréhendée à la lumière de l'allongement

de la durée de cet âge de la vie, de la porosité des frontières avec l'enfance ou l'entrée dans l'âge adulte, de l'imbrication des expériences adolescentes au sein de rapports de pouvoir multiples liés au genre, à la classe, au territoire ou aux origines ethniques.

Ce sont ces questionnements qui guideront la journée d'étude doctorale organisée par le RT15. Cette journée s'adresse aux doctorant·e·s ou jeunes docteur·e·s s'inscrivant dans un questionnement sur l'adolescence, afin qu'ils et elles puissent présenter leurs recherches, qu'il s'agisse d'un questionnement méthodologique sur l'adolescence en sciences sociales ou des résultats d'enquêtes menées à propos des adolescent·e·s et de l'adolescence.

Plusieurs axes de questionnement pourront être abordés lors de cette journée.

(1) Le premier axe se situera dans une réflexion plus épistémologique. Penser l'adolescence revient, pour les sciences sociales, à penser un objet qu'il faut au préalable construire, ou tout au moins définir, tant la notion d'adolescence semble polysémique dans les recherches qui lui sont consacrées. La définition du terme adolescence est controversée, tant sur le plan statistique (quels critères pour définir une population adolescente ? Quelles limites d'âge, par exemple ?) que sur un plan plus qualitatif. Doit-on maintenir une entrée par les âges de la vie pour définir l'adolescence en opposition à l'enfance voire en opposition avec la jeunesse ou comme une phase / séquence de la jeunesse ? Doit-on plutôt privilégier une entrée socio-économique, qui fait de l'adolescence un âge d'apprentissage de l'autonomie (construction des réseaux sociaux, affectifs, etc.) sous dépendance (la dépendance économique aux adultes restant la plupart du temps très forte) ? Quelles autres modalités de définition peuvent s'avérer pertinentes et quels enjeux peuvent être soulevés à partir des objets ainsi définis ? En adoptant le terme « adolescence » dans des analyses sociologiques, quel lien entretiennent les chercheuses et chercheurs avec les autres champs de la sociologie qui traitent des objets proches (tel que le champ de l'enfance) ? Enfin, quelles relations ces définitions de l'adolescence entretiennent-elles avec les politiques publiques de jeunesse et familiale ?

(2) Même si la population adolescente n'est pas une cible prioritaire des politiques publiques, elle fait l'objet d'un cadrage politique, allant le plus souvent dans le sens d'un contrôle et d'une méfiance face à une population « à risques » et en « crise », en particulier pour les adolescent·e·s de classes populaires. Nous attendons, ici, des travaux qui s'interrogent spécifiquement sur la construction de la catégorie « adolescence » par les politiques publiques. Ainsi, quelles représentations entourent l'adolescence et les adolescent·e·s dans les politiques publiques ? Quelles sont les politiques publiques qui visent principalement cette catégorie ? En quoi construisent-elles une image spécifique de l'adolescence ? En quoi les préoccupations constantes des politiques publiques autour de la prévention et de la sécurité laissent-elles dans l'ombre d'autres pans de la réalité vécue par les adolescent·e·s ?

(3) Dans le même temps, peu de travaux donnent à entendre les adolescent·e·s parler d'elles/eux mêmes. L'adolescence ne recouvre pas la même expérience sociale selon les catégories sociales, que ce soit de classe, de genre ou d'origine géographique. Par ailleurs, le terme « adolescence » est-il indigène à toutes les catégories sociales et recouvre-t-il des

notions communes ? Dans cet axe, des travaux qui se questionnent autour du propre rapport des adolescent-e-s à cette catégorie d'âge pourront être, par exemple, présentés. Des questionnements méthodologiques autour du recueil de la parole adolescente et ses spécificités ou pas pourront être également évoqués.

Des panels seront organisés, autour de plusieurs présentations et d'une discussion par un·e chercheur·e travaillant dans le domaine de l'adolescence et la jeunesse. Une rencontre avec des revues de sciences sociales clôturera la journée, afin de réfléchir aux pistes de publication des travaux des jeunes chercheurs.

La journée pourra être comptabilisée au titre des crédits à valider dans le cadre de la formation doctorale.

Modalités de proposition des contributions

Après avoir précisé l'axe dans lequel elles s'inscrivent, les propositions de communications, d'une page maximum (environ 3.500 caractères, bibliographie et espaces compris), devront présenter la problématique traitée, la méthodologie et les données mobilisées et les principales questions, voire les principaux résultats, qui seront présentés.

Les propositions devront être envoyées impérativement avant le 20 mai 2018 à l'adresse du RT 15 : afs.jeunesse@gmail.com

Une fois retenu·e, la communication devra être rédigée sous format d'un article de 30 000 signes (espaces, bibliographie et notes de bas de page comprises) pour le 15 septembre 2018 afin que cette communication puisse être discutée par un·e chercheur·e.